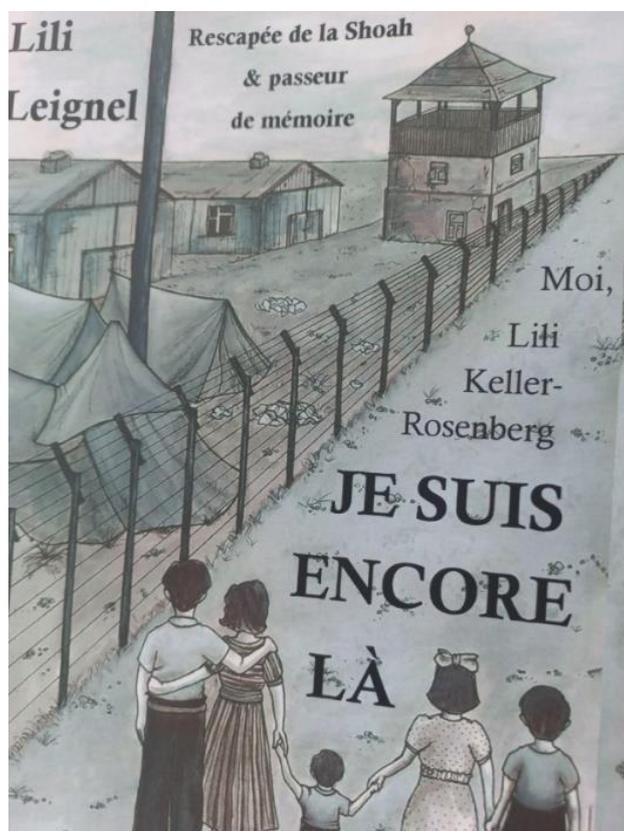


21/03/2023
CONFERENCE



UN TÉMOIGNAGE BOULEVERSANT, L'ENFER DE LA DÉPORTATION RELATÉ PAR MADAME LILI LEIGNEL

Madame Lili Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel, est née le 15 septembre 1932, à Croix (Nord). Elle fut déportée à 11 ans, survivante des camps de Ravensbrück et de Bergen-Belsen et témoin de la Shoah. Elle a notamment vécu à Bergen-Belsen avec Anne Franck et Simone Veil et à Ravensbrück avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

- **Présentation du professeur de Lettres-Histoire-Géographie et principal initiateur du projet « Mémoire » de l'établissement, Monsieur Valère Mouton.**

C'est dans le cadre du travail sur la Mémoire réalisé depuis plusieurs années par le lycée sablais Valère Mathé qu'est conviée Madame Liliane Keller-Rosenberg appelée Lili Leignel pour faire partager son témoignage exceptionnel sur la déportation et la Shoah.

Madame Leignel est entre-autres Officier de l'Ordre National du Mérite. A ce titre, l'association ANMONM est représentée à cette conférence par deux vice-présidents Thérèse Charrieau et Michel Montalétang.

Monsieur Valère Mouton présente le travail réalisé avec les élèves pour préparer cet après-midi. Afin de mesurer l'ampleur des crimes commis par les nazis, l'établissement a étudié le livre de Primo Levi « Si c'est un homme », a emmené les élèves visiter le camp de Montreuil-Bellay et

le village martyr de Maillé. Il est prévu une visite en mai à Oradour-sur-Glane et le lycée espère pouvoir visiter le camp d'Auschwitz au cours de la prochaine année scolaire.

Il souhaite la bienvenue à tous et remercie Madame Leignel d'avoir accepté de venir porter témoignage comme elle le fait depuis de nombreuses années. C'est pour tous une belle rencontre qui marque une vie.

- **Intervention de Madame Catherine Come, Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale**

Madame Catherine Come, en cette date du 21 mars, « Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » indique la fierté ressentie à accueillir Madame Leignel dans le cadre du devoir de Mémoire.

« Se souvenir du passé et de ses tragédies nous permet de mieux comprendre le présent et de mieux préparer notre avenir. Par la Mémoire, nous honorons l'action et le courage de ces femmes et de ces hommes victimes de racisme, de discrimination, d'antisémitisme et de tous ceux qui ont souffert sous des régimes totalitaires. Par la Mémoire, nous les faisons revivre parmi nous. Par la Mémoire, nous les remercions. Lorsque la Mémoire est un fil tendu entre le passé, le présent et l'avenir, lorsque la Mémoire explique ce que l'on est aujourd'hui et détermine ce que nous serons demain, parce qu'elle est ce qui nous unit, parce qu'elle est notre bien commun. Alors oui la transmission de ce flambeau mémoriel est l'affaire de tous.

C'est pourquoi ce 21 mars est aussi la promotion de la tolérance et du respect de chacun et c'est pourquoi cette date est si importante. Elle nous rappelle que nous devons être vigilants et engagés pour faire reculer la haine, le racisme et la xénophobie. Aujourd'hui nous accueillons Madame Leignel que je remercie très sincèrement et chaleureusement d'avoir accepté d'être parmi nous. Madame Leignel a consacré sa vie à témoigner de son expérience et à transmettre des valeurs de tolérance et de paix. Elle a rencontré de nombreux jeunes et adultes pour leur parler de son histoire, de ses souffrances et de ses espoirs aussi.

Nous sommes heureux de vous accueillir Madame. Votre témoignage est un appel à la tolérance et à la fraternité. Vous êtes un exemple pour nous tous.

Je remercie les équipes pédagogiques et éducatives du lycée Valère Mathé engagé depuis de nombreuses années dans ce projet afin de transmettre aux élèves les valeurs de fraternité, d'égalité, de respect et de tolérance. En effet, depuis 26 ans, de nombreux élèves se rendent chaque année à Oradour-sur-Glane pour rendre hommage aux 643 victimes de la barbarie nazie. Depuis 7 ans, ils vont à Montreuil-Bellay, camp de concentration de tziganes et plus récemment à Maillé, village martyr de la seconde guerre mondiale. Le lycée a également prévu une visite à Auschwitz, occasion de découvrir l'un des camps de concentration les plus emblématiques de la seconde guerre mondiale et de prendre conscience de l'horreur et de l'ampleur de ces persécutions nazies.

Enfin, l'ensemble des actions mémorielles mené par l'établissement et sous l'impulsion de Monsieur Mouton, ont été couronnées par différents prix régionaux et nationaux. De telles actions méritent d'être soulignées et relayées car l'enseignement et la pédagogie sont nos

meilleures armes face à l'obscurantisme. Encore un grand merci à tous, à tous les acteurs de ce projet ».

- **Intervention de Monsieur Jérôme Barbot, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Vendée**

« Madame Leignel, c'est un grand honneur de vous rencontrer et de vous accueillir dans le département de la Vendée.

Votre action pédagogique, Monsieur le directeur et d'éveil des consciences est indispensable. La force du témoignage permet tout à la fois de démasquer un certain nombre de thèses négationnistes et aussi de faire battre en retraite l'oubli. Le message doit devenir un souvenir inaltérable dans l'esprit des jeunes générations. Votre témoignage, Madame Leignel, c'est l'antidote contre l'intolérance, contre le rejet de l'autre. C'est l'enzyme civilisationnel qui doit faire rempart contre ce que l'humanité peut produire de plus abjecte. « Puisse l'histoire des camps d'extermination retentir comme un sinistre signal d'alarme », disait Primo Levi dont vous étudiez les textes au lycée. Je ne parlerai pas des crimes de la seconde guerre mondiale car je ne suis ni historien, ni témoin. Je laisse à la force de votre témoignage, Madame, le soin d'en rendre compte.

Je me permets en revanche de dire quelques mots de l'actualité. Le retour de la guerre aux portes de l'Europe montre qu'il faut être à chaque instant sur le qui-vive pour constater et dénoncer les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Le procureur de la Cour Pénale Internationale s'est saisi de ce sujet.

C'est aussi ici et maintenant, aux Sables d'Olonne que dans notre pays, il faut être vigilant. Les actes de discrimination, de racisme, d'antisémitisme, de haine contre les LGBT sont toujours là, y compris dans les établissements scolaires. Il y a des problèmes de harcèlement notamment via des réseaux sociaux qui sont des petites prémices de ces mécaniques de déshumanisation.

Je rappelle l'appui de l'Etat qui conduit un certain nombre de politiques publiques visant à développer des actions de prévention et d'éducation.

Il y a aussi l'autorité judiciaire qui s'assure du caractère systématique, exemplaire, effectif, des sanctions judiciaires à l'encontre des auteurs de discriminations. C'est la semaine « d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme » qui valorise l'engagement des institutions et des acteurs de la société civile en faveur des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est un temps fort de l'année donnant une impulsion aux initiatives nationales et locales, faisant la promotion des droits de l'homme et aussi des principes fondamentaux de la République.

Nous travaillons en Vendée avec plusieurs associations départementales que nous aidons. Nous œuvrons également avec les services de l'Education Nationale à une sensibilisation via le SNU qui est en lui-même un creuset de la fraternité républicaine.

Je veux dire aux jeunes présents aujourd'hui, écoutez attentivement ce qui va vous être dit, gardez ce souvenir qui se distillera progressivement dans vos esprits. Vous verrez que 20 ans plus tard, on se souvient encore des mots, des témoignages. Il ne faut jamais laisser se diffuser des propos délictueux appelant à la discrimination et la haine contre des personnes. Enfin je vous rappelle qu'il faut être bienveillants envers les autres dans vos différentes appartenances, dans

vos différentes identités. N'oubliez jamais que l'homme est respectable toujours et inconditionnellement par-delà les idéologies, par-delà les affres du temps, par-delà les débats d'idées, par-delà les choix personnels. Il faut respecter l'autre.

Le témoignage de Madame Leignel aujourd'hui, restera inoubliable. Je nous le souhaite, il le faut.

Madame Leignel, au nom de l'Etat, recevez notre plus profond respect pour votre infatigable engagement qui force l'admiration ».

- **La parole donnée à Madame Liliane Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel pour deux heures consacrées à son témoignage et aux échanges avec la salle**

Il est impossible ici de restituer l'intégralité de l'intervention de Madame Leignel tellement ses propos sont riches.

Madame Leignel est née le 15 septembre 1932 à Croix dans le Nord où ses parents, juifs hongrois, sont venus s'installer avant sa naissance pour échapper aux persécutions antisémites subies dans leur pays d'origine. Elle aura bientôt 91 ans.

Elle a été déportée à l'âge de 11 ans avec sa mère et ses deux petits frères de 7 ans et 3 ans. Aujourd'hui elle est invitée partout en France pour raconter l'enfer des camps de concentration, pour que l'Histoire ne se répète pas et pour honorer la mémoire de ceux qui ne sont jamais revenus.

Il y avait à cette époque des catégories d'êtres humains destinées à disparaître de la surface du globe, les juifs bien sûr mais pas seulement, il y avait les tziganes, les malades mentaux...

Jusqu'en 1943, les enfants sont cachés dans différentes familles de Tourcoing, une belle action de solidarité à saluer. Pensant le danger écarté, ils reviennent vivre avec leurs parents. C'est dans la nuit du 27 octobre 1943 que la famille est arrêtée.

De la prison de Loos près de Lille, ils sont ensuite conduits à la prison de Saint-Gilles à Bruxelles et transférés au Camp de rassemblement de Malines en Belgique. La famille y est séparée. Le père est envoyé à Buchenwald, la mère et les trois enfants sont transférés à Ravensbrück dans des wagons à bestiaux puis au début de 1945 à Bergen-Belsen. Leur mère les incite à toujours garder leur dignité. « C'était un supplice pour nous, il faisait un froid glacial, c'était la nuit mais elle tenait à ce que nous ayons ce moment d'intimité, à notre propriété dans cet endroit sans nom, de boue, de puanteur, infesté de poux, oui, envers et contre tout, elle voulait que nous restions présentables, respectables. »

« Nous n'étions plus que des numéros matricules ». Transportés comme du bétail, battus, privés d'intimité et de nourriture, ils survivaient dans un froid glacial. Il y avait des enfants effrayés de ne pas voir leur mère revenir du travail... Il y avait des bébés noyés à la naissance sous les yeux de leurs mères. « Ma mère a été chargée de ramasser les nouveau-nés noyés pour les mettre dans des cartons ». C'était l'horreur absolue. Lili Leignel nous dit qu'elle a encore peur des chiens car ceux des camps étaient dressés pour attaquer.

Début 1945, ils sont transférés à Bergen-Belsen où l'horreur prend une nouvelle dimension. Une épidémie de typhus fait des ravages. Les cadavres jonchent le sol. Les enfants crèvent de

faim. « Lorsque nous pleurions de désespoir, notre mère nous disait qu'elle sentait la libération arriver et nous demandait d'imaginer ce que nous voulions comme premier repas à notre retour à la maison ».

Le 15 avril 1945, l'armée britannique libère le camp. Les enfants sont ramenés en France, seuls. Leur maman atteinte du typhus et intransportable reste à l'infirmerie du camp. Elle parvient à les rejoindre plus tard dans un préventorium d'Hendaye dans les Pyrénées Atlantiques où ils sont soignés. Alors que les trois enfants ont perdu foi en l'avenir, leur mère réapparaît et les a retrouvés. Elle est d'une maigreur terrifiante ne pesant plus que vingt-sept kilos... mais elle est là, elle est vivante. Par contre, ils apprennent que leur père a été fusillé en avril 1945 à Buchenwald à quelques jours de la libération du camp.

Au retour en France, Lili Leignel nous explique que pendant des années, nous ne parlions pas à la maison, de nos nombreux mois de déportation, d'inhumanité dans les camps... Nous ne pouvions raconter à personne cet enfer, des souffrances quotidiennes, cette vie de bêtes battues que nous avons menée pendant près de deux ans. Nous étions traumatisés. Les rares fois où nous essayions de l'évoquer, on ne nous croyait pas. N'être pas crus nous a terriblement blessés. Longtemps nous nous sommes tus. Mais un jour, Lili Leignel entend à la radio quelqu'un dire que les chambres à gaz n'avaient existé que pour tuer les poux... Avec l'arrivée des thèses négationnistes, elle a décidé de réagir.



Cette rescapée des camps témoigne dans toute la France depuis les années 1980. Elle pense qu'il fallait éduquer les jeunes, les informer, les éclairer. Il fallait témoigner pour révéler à tous cette tragédie à nulle autre pareille afin qu'elle ne se reproduise jamais.

Son message est essentiel. Elle rencontre le plus grand nombre de jeunes élèves possible pour leur expliquer les horreurs de la guerre et tous ces morts inutiles, pour qu'ils soient ses messagers. Elle rappelle aux jeunes qu'ils doivent l'aider à bannir la haine, le racisme,

l'antisémitisme. Elle dit aussi « Je dois parler également au nom de tous ces millions de déportés qui ne sont pas revenus et donc ma tâche est ardue ».

Quant à la question du pardon, elle dissocie les allemands, qui furent parfois les premières victimes de la barbarie, des nazis auxquels elle ne pourra jamais pardonner.

Ce 21 mars, à l'auditorium des Sables d'Olonne dont la salle était comble, Madame Leignel a raconté l'inimaginable durant deux heures. L'attention était totale et l'émotion a envahi la salle...

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pourrez écouter la conférence que Lili Leignel a prononcée le 25 février 2022, dans l'auditorium nouveau Siècle à Lille. Elle raconte sa déportation devant 1 400 écoliers, collégiens et lycéens de la métropole lilloise, comme elle le fait depuis quarante ans partout en France et à l'étranger.

https://www.youtube.com/watch?v=GtpBsACE54U&ab_channel=R%C3%A9gionHauts-de-France

Michel Montalétang